

-.Mw.Gr.-

Résidence du Ruanda  
Territoire de Kibungu

*incendie 4 lettres*  
Ruyema

KIBUNGO



1367

N<sup>o</sup> 2354 / Just. / D. - Transmis à Monsieur le  
Substitut du Procureur du Roi à Kigali mon Pro-  
cès-Verbal n<sup>o</sup> 8 / L.D.

Kibungu, le 31 août 1956.-  
L'Officier de Police Judiciaire  
DE ZUTTER ;,

PRO JUSTITIA.-

L'an mil neuf cent cinquante six le vingt huitième jour du mois d'août devant Nous DE ZUTTER L.R.H. Officier de Police Judiciaire à compétence générale en Territoire de Kibungu nous trouvant à Kibungu comparait le nommé MUYOMBANO Prudence fils de Rukara + et de Bakamibungu e.v originaire de la colline Gicumbi s/chefferie Gicumbi chefferie Rukiga, Territoire de Biumba résidant à Nshiri chefferie Gihunya, Territoire de Kibungu mututsi des abanyiginva s/chef de Nshiri Territoire de Kibungu qui nous fait la déposition suivante.

Le dix neuf courant le nommé SEMAFARA est venu chez moi pour me dire que ses parents ont saboté ses affaires de fiançailles et qu'ils veulent l'empoisonner. Je lui ai répondu que je viendrai mardi le 21 août examiner son affaire. Le mardi donc je m'y suis rendu pour faire le marché de manioc et pour voir cet affaire. Les membres du conseil de s/chefferie et un des parents de Semafara ont dit que Semafara s'est enfermé dans sa hutte avec deux lances et qu'il a dit: "Celui qui entre dans ma maison je vais le tuer." Ils ont cru que Semafara était devenu fou et pour cette raison ils n'ont pas osé le prendre. Je leur ai ordonné de le surveiller si jamais il sortait de la hutte le prendre et le conduire au Territoire. Mercredi le 22 août, les conseillers m'ont déclaré que Semafara reste encore toujours dans sa maison. Le même jour vers 20 heures SEMAFARA est sorti et ~~est~~ a commencé à incendier des huttes: il a incendié les huttes des nommés: Rwamirera, Rwasamabuye, Kayijuka et Nkamba. Après avoir incendié les 4 huttes il est resté chez lui et a incendié sa propre hutte étant dedans. Le lendemain le nommé Kayijuka est venu me dire que Semafara avait incendié les huttes de 4 personnes ainsi que la sienne et qu'il était mort dedans. Je l'ai immédiatement par lettre avisé à Monsieur l'Administrateur qui m'a dit de convoquer tous les intéressés pour lundi 27 août et de compter les objets qui avaient été brûlés ainsi que la possession de Semafara. Moi même j'affirme que Semafara est décédé, j'ai vu vendredi les restes de son corps il a été enterré en présence d'un membre du conseil de s/chefferie et le chef de sa famille.

sé/ Le comparant.,

Comparait ensuite le nommé RWAMIRERA fils de Nkurubindi + et de Nakure e.v originaire de la colline Kilambo, s/chefferie Nshiri chefferie Gihunya Territoire de Kibungu y résidant muhutu des abashambo qui nous fait la déclaration suivante:

Ma hutte a été incendiée mercredi le 22 août 1956 vers 22 heures. Je n'étais pas à la maison ni ma femme. Je n'ai appris les faits que le lendemain. C'est ma mère qui me l'a appris. Elle habite tout près de chez moi et elle a vu Semafara incendier. J'avais laissé Semafara en état de folie. Pour cette raison de folie, je renonce à suivre cet affaire au civil et d'autre part Semafara était mon cousin.

Q. Quelle est la distance entre votre habitation et celle de Semafara?

R. Plus de 400m

Q. N'avez-vous rien d'autre à déclarer?

R. Je demande du bois pour reconstruire ma hutte.

sé/Le comparant.,

.../...

Comparait ensuite le nommé RWASAMABUYE fils de Nkurunziza + et de Nakure e.v originaire de la colline Kirambo s/chefferie Nshiri chefferie Gihunya, Territoire de Kibungu y résidant mututsi des abashambo célibataire qui nous fait la déclaration suivante:

Ma hutte a été incendiée la même nuit que celle de mon grand frère Rwamirera. Je n'étais pas non plus à la maison. J'habite la même habitation que ma mère. Quand je suis revenu jeudi 23 août ma mère m'a déclaré que Semafara avait incendié notre hutte quand elle était allée au secours de Rwamirera.

Q. Voulez-vous déposer plainte?

R. Non je ne veux pas poursuivre l'affaire au civil étant donné que Semafara est décédé et qu'il était devenu fou.

Q. Avez-vous autre chose à nous déclarer?

R. Oui je demande du bois pour la reconstruction d'une hutte.

sé/Le comparant.,

Comparait ensuite le nommé KAYIJUKA fils de Mwungeri + et de Nyirazogeye e.v originaire de la colline Kilambo s/chefferie Nshiri chefferie Gihunya Territoire de Kibungu y résidant, mututsi des abagesera qui nous fait la déposition suivante:

Dans la nuit du 22 courant ma hutte a été incendiée pendant mon absence j'étais parti au secours chez Rwamirera et Rwasamabuye dont les maisons étaient en flammes. Personne ne se trouvait dans ma maison, tout le monde était au secours chez nos voisins.

Q. Connaissez-vous l'auteur de cet incendie?

R. Oui c'est le nommé Semafara. Ce jour il était devenu fou et d'autre part la mère de Rwamirera l'a vu passer devant la porte de sa hutte le même instant.

Q. Quelle est la distance séparant votre habitation et celle de Semafara?

R. Environ 500 mètres

Q. Pourquoi n'avez-vous pas arrêté Semafara puisque vous saviez qu'il était devenu fou?

R. Nous ne sommes pas car il nous menaçait de lances.

Q. Avez-vous un lien de parenté avec Semafara?

R. Nous sommes de cousins germains.

Q. Avez-vous des objets brûlés?

R. Oui mais je ne réclame rien, je renonce de poursuivre l'affaire au civil car Semafara est mort en état de folie.

Q. N'avez-vous rien d'autre à déclarer?

P. Je voudrais avoir du bois pour la nouvelle reconstruction.

sé/Le comparant.,

Comparait ensuite le nommé NKAMBA fils de Rudaningoma + et de Kandinga originaire de Kilambo s:chie Nshiri chefferie Gihunya Territoire de Kibungu y résidant mututsi des abagesera qui nous fait la déclaration suivante: Dans la nuit du 22 je suis allé amener mes vaches qui étaient au pâturage. Revenu à ma maison j'ai remarqué qu'une de mes vaches n'était pas là. Je suis allé la rechercher jusqu'au moment où je la retrouvai. Vers 22 heures arrivant chez moi j'ai constaté que ma hutte brûlait. Tous les objets s'y trouvant étaient brûlés. Ma femme et mon enfant ne se trouvaient pas alors à la maison au moment de l'incendie. Ils étaient au secours chez Kayijuka.

Q. Avez-vous un lien de parenté avec Semafara?

R. Oui il est mon cousin germain.

Q. Qui a incendié votre maison et comment le savez-vous?

R. C'est Semafara qui a incendié. Je le sais ce jour là il était devenu fou.

Q. Quand est-ce que Semafara a incendié sa propre maison?

R. Je l'ai vu brûler à la même heure que la mienne.

Q. Au moment de l'incendie chez Semafara êtes-vous allé voir?

R. Non je m'y suis rendu le lendemain avec un conseiller.

Q. Qu'avez-vous vu chez Semafara?

R. Son cadavre à moitié consommé et nous l'avons transporté au cimetière.

Q. Déposez-vous plainte contre lui?

R. Non j'y renonce.

Q. N'avez-vous rien d'autre à nous déclarer?

R. Je demande du bois pour reconstruire

sé/le comparant.,

Recomparaît ensuite le sous-chef MUYOMBANO Prudence plus amplement indentifié à notre P.V qui répond comme suit à nos questions.

Q. Le nommé Semafara était-il marié?

R. Il vivait avec un petit enfant qu'on a sauvé et qui reste à ce moment chez sa tante à Kabirizi.

Q. Etes-vous certain que les intéressés ont tous un lien de paranthès avec Semafara?

R. Oui. Je les connais ce sont ses parents.

Je jure que le présent procès-verbal est sincère  
L'Officier de Police Judiciaire  
DE ZUTTER. L.H.R.,



Nshiri le 23-8-56.

Muli Pwano A. T. de territoire-  
Muraho

Indabamenyesho yuko muriri poro  
le 22-8-56. Ku murozi Nshiri, umurenze  
Hirambo. Umuntu waho witwa Semafara  
yaraye atwikije abantu 4. amaze yabo  
hanyuma nawe yitwikira muye nze. era-  
pfa. Murayo maze yahiye nta muntu wa-  
hiriyemo. Keruko ibintu byabo gusa-  
hwo muntu Semafara yatangiye  
kwiifungira muru ye le 20-8-56. amurako  
atinya ko bene wabo bamurako. Yagi-  
vuye mu ayo gutwika ayo maze no kwitwika.  
Bene wabo yo niba bamenyeshye ko  
bavuye ko yaraze.

Mbarazeyeho

Muzeme umutwale w' amurozi

Muyombana P.

